

ÉDITORIAL

Madame, / Monsieur, Chers assurés,

Nous avons encore amélioré notre portail des assurés «*mypkSVE*» et simplifié l'enregistrement, à votre demande. Analysez directement, confortablement et en toute sécurité vos problèmes personnels. Enregistrez-vous dès maintenant, vous ne serez pas déçus. Voir p. 2.



Pedro Fischer
Directeur de la
communication et
du marketing

CONSEIL DE FONDATION DE LA SVE

Décisions majeures du Conseil de fondation



RENCONTRE SVE 2022 «MAGIE DES COULEURS»

La dernière rencontre des retraités de la SVE a eu lieu en 2017. Nous avons profité de cette pause forcée pour nous réorganiser et élargir le cercle de nos invités aux personnes à partir de 58 ans. Nous vous prions de noter dès aujourd'hui la date de la «Rencontre SVE 2022» dans votre agenda. Elle sera placée sous le signe de la «*Magie des couleurs*».

👉 **Jeudi 27 octobre 2022**
de 11 h à env. 16 h 30
Eulachhallen
Winterthour

Vous recevrez votre invitation personnelle par voie postale vers la fin du mois d'août.

Le Conseil de fondation de la SVE prend des décisions de portée majeure et doit donc maintenir à jour ses connaissances. Lors de la séance de formation continue annuelle, il a évalué la future stratégie de placement basée sur une analyse ALM (*Asset Liability-Management*) intégrant les attentes en matière de risques et de rendements. Il a décidé d'augmenter légèrement – de 1% – la part d'actions et de placements alternatifs. Les autres catégories de placement continueront d'être gérées avec prudence.

Le Conseil de fondation a évalué en outre les principes d'un portefeuille d'actions, d'obligations et de biens immobiliers durable, afin que la SVE soit en mesure de répondre aux objectifs climatiques nationaux et régionaux.

CHIFFRE DU MOIS

121,7%

Tel était le degré effectif de couverture de la SVE au début de mai 2022.

Autre thème important abordé: «**Les investissements dans l'immobilier en valent-ils encore la peine?**» La conférence a été prononcée par le professeur Dr Donato Scognamiglio de la société CIFI, à laquelle la SVE atteste un portefeuille immobilier attrayant dans des sites intéressants. (<https://www.iazicifi.ch/fr/>)

POINT DE MIRE

Portail des assurés «mykSVE» – enregistrement et accès simplifiés

Notre portail des assurés «mykSVE» vous permet à tout moment d'accéder à vos données actuelles ainsi qu'à des documents et facilite les contacts avec la SVE.

Depuis bientôt deux ans, on peut «se connecter» rapidement, confortablement et en toute sécurité au portail des assurés «mykSVE», une offre de service de la SVE.

Un portail informatique doit toutefois être régulièrement adapté aux connaissances les plus récentes. Notre enquête auprès des assurés a montré que s'enregistrer sur «mykSVE» était trop compliqué et donnait lieu à certaines confusions. Nous avons réagi et simplifié le processus d'enregistrement dans son ensemble et l'avons conçu de manière plus conviviale pour nos clients. Parallèlement, nous avons optimisé l'option «Passeport oublié»: elle fonctionne désormais par le biais de votre adresse e-mail – et non plus par voie postale.

Nous espérons que, grâce à ces améliorations, vous serez encore plus satisfaits et que vous pourrez vous connecter plus simplement à «mykSVE». ■

AVEC «mykSVE», VOUS POUVEZ NOTAMMENT:

- Tester différents scénarios de retraite
- Simuler des rachats
- Obtenir des documents par voie numérique
- Voir des films explicatifs (durée: 1,5 min) liés au sujet

PORTAIL DES ASSURÉS MYPKSVE : LES TROIS ÉTAPES DE L'ENREGISTREMENT



1^{er} étape Rendez-vous sur le site sve.ch. Cliquez sur la barre bleu foncé située en haut dans **mykSVE**.



2^e étape Choisissez d'abord la langue que vous souhaitez. Toujours sur la page **mykSVE**, faites défiler la page jusqu'en bas. Cliquez sur **continuer** dans l'encadré **Enregistrez-vous**.



3^e étape Pour l'**identification de l'utilisateur**, saisissez votre **numéro AVS** (vous le trouverez sur votre certificat d'assurance ou sur la carte de votre assurance-maladie) ainsi que votre **date de naissance**. Cliquez sur **vérifier**.

Vous recevrez ensuite une lettre dans laquelle figure votre mot de passe à votre adresse privée. Vous pourrez alors vous inscrire sur le portail des assurés **mykSVE** à l'aide de votre mot de passe et de votre numéro AVS.

Nous nous réjouissons de votre inscription en ligne!

